

Guide de surveillance

CHANTIERS D'INFRASTRUCTURES
DE TRANSPORT

Édition 2019



CHAPITRE 4

Tableau 4.5 Documents devant être remis par l'entrepreneur pendant les travaux

Documents
Attestations de conformité de différents matériaux et fiches techniques
Attestations de réussite des formations requises pour le nouveau personnel en chantier (p. ex. : signaleur routier)
Avis de l'entrepreneur attestant la conformité d'ouvrages réalisés, de l'installation de divers produits et d'équipement requis pour l'avancement des travaux exigeant l'autorisation du surveillant (p. ex. : fond d'excavation, bétonnage)
Certificats d'enregistrement attestant la conformité d'un sous-traitant ou d'un fournisseur à un système de la qualité (ISO, BNQ, etc.)
Certificats de calibrage et d'étalonnage de divers équipements
Copie de l'avis d'ouverture et de fermeture de chantier à la CNESST
Entente de prestation de services entre l'entrepreneur et les titulaires de permis de courtage
Fiches descriptives des mélanges de béton
Formules de mélange pour les enrobés
Manuel d'installation, d'inspection et d'entretien pour divers produits et équipements
Mises à jour du calendrier des travaux
Mises à jour du formulaire « Journal de chantier – Liste des intervenants au contrat » (V-1389) (y inclus les fournisseurs et les sous-traitants)
Mises à jour de la liste de l'équipement et de la machinerie
Mises à jour de la liste des sous-traitants et les copies de licences des sous-traitants
Mise à jour de la liste de la main-d'œuvre affectée aux travaux
Permis autorisant diverses activités (p. ex. : explosion, circulation hors normes)
Notes de calcul
Plan de contrôle des charges
Plan de traitement des rebuts et de gestion des rebuts
Plan et horaire de tir (travaux de sautage)
Plans d'ouvrages provisoires
Plans de circulation et signalisation des travaux
Plans et dessins d'atelier
Plans et méthodes de travail
Plans de pose des armatures lorsque des changements y sont effectués par rapport aux bordereaux d'armature des plans

Note : la liste des documents présentés au tableau 4.5 doit être révisée par le surveillant et adaptée aux besoins du projet.